

***Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de La Rose-des-Vents***

N° de la résolution ou annotation CÉ# 25-26-12 CÉ# 25-26-13	<p>Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu le 7 octobre 2025 en présentiel.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTES</p> <p>Simon Carpentier, Krystel Gosselin, Roxanne Proulx, Marilou Brouillet, Suzie Teixeira, Jean-Michel Paquet, Marianne Poirier, Josée Létourneau, Clara Pronovost, Mélanie Boyer, Mireille Desroches, Marilyn Paquin, Isabelle Blanchard</p> <p>ABSENTE</p> <p>Nathalie Poirier</p> <p>1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>La présidente constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 18h36</p> <p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Il est résolu d'adopter l'ordre du jour, des modifications seront faites.</p> <p>Proposé par Josée Létourneau et appuyé par Jean-Michel Paquet</p> <p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2025</p> <p>Simon propose de laisser sur table le PV et d'apporter des modifications pour le présenter lors du prochain CÉ.</p> <p>Proposé par Simon Carpentier et appuyé par Marilou</p> <p>4. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun public n'est présent.</p> <p>5. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE</p> <p>Madame Blanchard présente le budget concernant les levées de fond concernant les dîners pizza, subway, BBQ, marcheton, voyage) Les dépenses concernant le BBQ seront à valider (structures gonflables) L'argent amassé permet de payer les activités (Carnaval, Sortie de fin d'année)</p>
---	--

cÉ# 25-26-14	<p>La date limite pour la résolution pour le fonds à destination spéciale est juin.</p> <p>La proposition est sur table et nous y reviendrons la prochaine fois.</p> <p>Proposé par Josée et appuyé par Suzie</p> <p>6. A. CODE DE VIE EN VIRTUEL</p> <p>Tout le monde a lu le code de vie pour les rencontres en virtuel pour le conseil d'établissement.</p> <p>Modification : Page titre : Date d'adoption (au lieu de date d'approbation)</p> <p>Ce document vient compléter les règles de vie du CÉ, il n'est donc pas nécessaire de tout réécrire dans ce document pour les règles de vie en virtuel. Le document permet de résumer les consignes qui sont à respecter lors des rencontres en virtuel.</p>
cÉ# 25-26-15	<p>Proposé par Jean-Michel et appuyé par Clara.</p> <p>B. RÈGLE DE RÉGIE INTERNE DU CÉ</p> <p>4.2.1. Simon demande que la transmission des documents soit faite 14 jours avant pour apporter des modifications avant</p> <p>Les membres du CÉ se consulteront deux semaines avant la date de rencontre et remettront leurs points d'information au président afin de rencontrer la direction pour créer l'ordre du jour dans le délai prescrit par la loi soit de 7 jours.</p> <p>4.4.2 Isabelle se questionne sur ce point et des réponses ont été données.</p> <p>Les informations sont à valider selon la loi.</p> <p>Le document sur les règles de régie interne est laissé sur table, et un travail sera fait de la part des parents du CÉ. Les modifications seront envoyées à la direction.</p> <p>Proposé par Simon et appuyé par Jean-Michel</p>
cÉ# 25-26-16	<p>7. NORMES ET MODALITÉS</p> <p>Isabelle présente le tableau des normes et modalités qui a été fait en collaboration avec le Centre des services scolaires des Draveurs et les membres du personnel. Présentation des épreuves obligatoires du Ministère et du Centre des services scolaires des Draveurs et les % émis pour chacune d'entre elles. Le résumé des normes et modalités sont présentés aux parents du CÉ à titre informatif et sera déposé sur le site web de l'école. Marilyn explique la séquence de communication en fonction de la loi sur l'instruction publique.</p>
cÉ# 25-26-17	<p>8. BUDGET 25-26</p> <p>Le rapport financier est présenté et Isabelle explique que celui-ci a été remis plus tard cette année. Cette prévision a été faite en fonction de données de mai dernier. La prochaine étape sera faite en fonction de la clientèle du 30 septembre 2025. Des informations supplémentaires sont données sur certaines mesures.</p>

	<p>Proposé par Jean-Michel et appuyé par Josée Krystel quitte à 20h.</p> <p>9. SUIVIS LEVÉES DE FOND</p> <p>Aucune discussion à ce sujet.</p> <p>10. SÉQUENCE DE COMMUNICATION</p> <p>Marilyn explique la séquence de communication.</p> <p>11. SORTIES/ACTIVITÉS</p> <p>Le document a été présenté avec les intentions de sortie et d'activités. Proposé par Jean-Michel et appuyé par Suzie</p> <p>12. PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE GUIDE DE FONCTIONNEMENT DU SDG</p> <p>Le mandat est remis au comité du service de garde afin de structurer. Proposé par Jean-Michel et appuyé par Suzie</p> <p>13. ACCEPTATION DE LA DÉMISISON DE MÉLANIE DUCIAUME COMME PARENT SUBSTITUT</p> <p>Le président mentionne avoir reçu cette information et la partage.</p> <p>14. NOMINATION D'UN PARENT SUBSTITUT AU CÉ</p> <p>Un courriel sera envoyé à tous les parents afin de trouver un parent substitut.</p> <p>15. PRÉSENTATION PAR LA DIRECTION DES ÉTATS FINANCIERS VENTILÉS DU SDG DU 19 SEPTEMBRE ET DES FRAIS LIÉS AUX ACTIVITÉS</p> <p>Mireille fournira un résumé prochainement.</p> <p>16. PRÉSENTATION PAR LA DIRECTION DES ÉTATS FINANCIERS VENTILÉS DU SDG DU 3 OCTOBRE ET DES FRAIS LIÉS AUX ACTIVITÉS</p> <p>L'élément a seulement été nommé, Nous avons mentionné que les factures étaient traitées au CSSD et que nous ne les avions pas. Aucune autre intervention.</p> <p>Mireille fournira un résumé prochainement.</p> <p>17. PRÉSENTATION DE RÈGLES : RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS SDG</p>
--	--

CÉ# 25-26-20

Le président a nommé que le comité de parents devait se rencontrer le 23 octobre prochain pour en discuter.

18. ENJEUX LIÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE

Jean-Michel explique qu'une plainte a été fait concernant des enjeux liés au transport. Il rappelle l'importance d'utiliser le processus de plainte concernant le transport. Un rappel sera fait aux parents afin de les sensibiliser au processus du transport.

19. COMITÉ DE COUR D'ÉCOLE

Laissez sur table.

20. SONDAGE POUR LE SDG

Mireille explique le règlement (9.10) concernant l'ouverture du service de garde selon le minimum d'enfants requis pour l'ouverture.

Le ratio d'ouverture 1 pour 20 est à revoir. Le comité du service documentera ce ratio.

Un rappel aux parents de l'école pourrait être fait concernant l'ouverture d'un dossier au service de garde.

Le mandat est remis au comité du service de garde et le comité nous reviendra sous peu avec une réponse et une rencontre sera faite via un CÉ extraordinaire ou une approbation par courriel.

Proposé par Josée et appuyé par Marilou.

Marianne quitte à 20h46.

Mélanie quitte à 20h56.

21. FONDATION

Laissez sur table.

22. MOT DU COMITÉ DE PARENT

23. MOT DE L'OPP

24. MOT DU PARTENAIRE EXTERNE

25. MOT DE LA DIRECTION

26. VARIA

Jean-Michel propose des activités pour le jour du souvenir. La direction fera un suivi auprès des enseignants et de Jean-Michel.

Proposé par Jean-Michel et appuyé par Suzie

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu de lever l'assemblée à 21h00.

Proposé à l'unanimité.

Simon Carpentier
Présidente

Isabelle Blanchard
Directrice